

Budget principal des dépenses

● (1532)

Quand on compare les dépenses de l'an prochain avec celles de l'année financière qui vient de se terminer, la hausse de cette année par rapport à celle de l'an dernier est de 12.96 p. 100 ou assez près de 13 p. 100 pour que le gouvernement puisse affirmer en toute franchise que les dépenses cette année augmenteront de 13 p. 100. Ce n'est pas là faire preuve de modération et c'est vouloir nous duper que de prétendre le contraire.

Ce document abonde en boniment. On y prétend que l'an dernier la hausse n'était que de 8.2 p. 100. Le ministre a déclaré que des rajustements structurels avaient été effectués et que l'augmentation aurait pu atteindre 10 p. 100, comme cette année. Le rajustement structurel que le ministre prétend pouvoir revendiquer au nom du gouvernement, cette croissance restreinte de 8.2 p. 100 seulement représentait en fait le transfert aux gouvernements provinciaux d'une charge atteignant \$1 milliard.

Au bas de la page 4 de sa déclaration, le ministre explique comment le gouvernement a été forcé à réduire les dépenses superflues. Tout que le gouvernement a fait, c'est mettre un tout petit frein à ses extravagances. A la page 6, le ministre essaie d'imputer aux provinces la responsabilité de la hausse. D'après le ministre, la progression des dépenses publiques ne serait que de 4.8 p. 100 s'il ne fallait pas renflouer les caisses des provinces. Tous les programmes auxquels il fait allusion émanent du gouvernement fédéral. Ils sont du domaine de compétence des provinces et ce sont elles qui les mettent en application mais il s'agit d'initiatives fédérales et c'est foutaise que de vouloir mettre la hausse sur le compte des provinces.

Au bas de la page 6, le ministre met également en cause les assistés sociaux, les pensionnés et tous ceux qui sont à l'origine de l'augmentation de 926 millions de dollars qui a été versée sous forme de prestations cette année. S'il a fallu accroître les dépenses effectuées à ce titre, c'est pour permettre à tous ces gens-là de compenser les effets de l'inflation qui est due à la prodigalité dont le gouvernement fait preuve depuis une dizaine d'années. Il existe un lien de cause à effet. On provoque une certaine inflation par des dépenses effrénées, donc il faut augmenter le montant des prestations. Mais insinuer que d'une certaine manière, ceux qui reçoivent des prestations de sécurité sociale sont coupables et doivent porter le blâme de l'augmentation des dépenses gouvernementales, c'est à mon avis irresponsable, c'est de la pure foutaise. Je ne pense pas que les Canadiens vont avaler ces bobards.

Nous ne croyons pas que les bobards que le raconteur de sornettes essaie de nous faire avaler vont régler les problèmes du pays. Au lieu de nous reconforter, ils vont nous rendre malades. Je conseille fortement au président du Conseil du Trésor de lire les débats du 2 février. Ce jour-là notre parti a exposé une partie d'un programme dont l'application réduirait sensiblement les dépenses du gouvernement. Je conseille au gouvernement de jeter un coup d'oeil sur certains discours prononcés par mon chef et d'autres députés de mon parti, qui démontrent ce qu'il est possible de faire, et je lui conseille aussi de faire quelque chose au sujet des méthodes de prévisions budgétaires. En un sens, toute l'affaire n'est que de la foutaise.

Le Parlement n'a aucun contrôle réel sur les dépenses du gouvernement. Tout ce que nous pouvons faire, c'est donner un fugitif aperçu de la situation. En fait, les fonds sont engagés.

[M. Andre.]

C'est jouer avec les mots que de parler d'approbation du Parlement, puisque nous n'avons absolument aucune possibilité d'influer sur les dépenses gouvernementales. Tout ce que peut faire les gens s'ils désirent restreindre les dépenses, c'est de changer de gouvernement, et j'espère qu'ils y verront.

Je tiens à redire combien il est important que le gouvernement et le Conseil du Trésor donnent suite aux recommandations du vérificateur général touchant la présentation du budget. Comme le vérificateur général l'a signalé en 1975, en 1976, et en 1977, la procédure d'adoption du budget rend tout à fait vaines les tentatives du Parlement de procéder à un examen efficace. J'aimerais donner lecture du paragraphe 2.18 du dernier rapport du vérificateur général. Voici:

... qu'une étude approfondie soit entreprise dans le but de modifier la présentation du Budget des dépenses afin que les renseignements qu'il renferme soient, pour le Parlement, plus significatifs et plus utiles et que le Budget des dépenses approuvé constitue la pièce maîtresse d'un système gouvernemental de contrôle des dépenses pleinement efficace...

Si nous voulons vraiment contrôler les dépenses du gouvernement, nous devons modifier la procédure d'adoption du budget, puisque l'exercice auquel nous nous livrons à la Chambre tous les ans ne semble pas beaucoup influencer sur les habitudes de dépenses de ce gouvernement dissipateur.

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, c'est un document bien décevant et bien contrariant qu'on nous a présenté aujourd'hui, un document qui ne montre absolument pas que le gouvernement se soucie du grave problème du chômage et cherche à mettre fin à ce véritable scandale.

Si j'ose reprendre ses propos, le ministre a déclaré que le sens de la déclaration d'aujourd'hui était que le gouvernement tenait absolument à soutenir le redressement économique du Canada et que le taux de croissance des dépenses gouvernementales demeurerait inférieur au taux de croissance du produit national brut. Mais, au fond, ce que cela signifie c'est que, malheureusement pour nous, le gouvernement a l'intention de ne rien faire pour diminuer le chômage, qui a atteint le taux le plus élevé de notre histoire. C'est vraiment se moquer du monde et je comprends que le député de Calgary-Centre (M. Andre) soit fâché. Je le suis moi aussi, mais pour d'autres raisons. Je comprends le député de Calgary-Centre, car, lorsque les élections arriveront, nous aurons la surprise de voir le parti libéral se présenter avec un programme électoral conservateur.

Ne vous y trompez pas, monsieur l'Orateur, le gouvernement a bel et bien réduit ses dépenses. On peut bien dire que le gouvernement n'a rien fait de la sorte et souligner certaines augmentations, mais en réalité, les dépenses ont diminué et le stimulant qu'il aurait fallu donner à l'économie a par conséquent faibli. Il fut un temps où les Libéraux avaient un goût plus raffiné: ils prenaient les idées du NPD. Mais aujourd'hui, le gouvernement ne fait que s'empresse d'adopter le point de vue des conservateurs.

Le problème dépasse le cadre du document déposé aujourd'hui par le président du Conseil du Trésor (M. Andras). Le pays traverse actuellement une période de conservatisme et blâme tout le chômage et tout le piétinement économique sur les dépenses du gouvernement. Il s'agit là d'une orthodoxie nouvelle et erronée que le gouvernement a accepté d'emblée dans l'espoir d'apaiser les électeurs. Plutôt que d'assumer ses responsabilités—le sens de la responsabilité et du leadership